

Calendrier définitif de la mobilité académique internationale (reconnaissance des périodes d'études effectuées à l'étranger)

- approuvé selon HCA n° 10/9170/15.04.2025 -

27.08.2025 – 03.09.2025 – déposer au bureau du registraire de l'université ou envoyer par la poste/courrier les dossiers de reconnaissance des périodes d'études effectuées à l'étranger. Les dossiers reçus après la date limite du 03.09.2025 ne seront pas pris en compte, même si la date d'envoi tombe dans la période spécifiée!

Adresse:

Vice-rectorat des relations internationales

Université de Médecine et de Pharmacie “Victor Babeș” de Timisoara, Roumanie

Piața Eftimie Murgu nr. 2, Timișoara, code postal 300041

Coordonnées : Tél./Fax : +40 256 220482

Email: international@umft.ro

04.09.2025 – le Vice-rectorat des relations internationales vérifie les dossiers reçus et les transmet, par le biais du bureau du registraire de l'université, au bureau du doyen de la faculté pour laquelle la reconnaissance des études est demandée, en vue de la convocation de la commission spécialisée/d'équivalence.

05.09.2025 – 15.09.2025 – La commission d'équivalence de chaque faculté analysera les dossiers soumis conformément au *Règlement sur la mobilité académique des étudiants pour le cycle de licence et de master, au sein de l'Université de Médecine et de Pharmacie „Victor Babeș” de Timișoara*, le résultat étant consigné dans un procès-verbal.

Prorectorat Relații Internaționale

Piața Eftimie Murgu nr. 2
300041 Timișoara
Tel: +40 256 220482/+40 256 434418;
Fax: +40 256 220482
Email: international@umft.ro

www.umft.ro

16.09.2025 – les décanats communiquent par email les résolutions de la Commission d'équivalence aux candidats et au Vice-rectorat des relations internationales pour les dossiers évalués.

17.09.2025 – 18.09.2025 – les contestations contre les décisions de reconnaissance peuvent être envoyés aux doyens des facultés par email.

19.09.2025 – résolutions des contestations et information des candidats sur la décision de la Commission des contestations.

22.09.2025 – 06.10.2025 – Les candidats qui sont d'accord avec la décision de la Commission d'équivalence doivent soumettre leur dossier de candidature par la poste/courrier/email (les candidats ont l'obligation de vérifier toutes les informations contenues dans le Règlement d'admission et les Méthodologies d'admission pour l'année universitaire 2025-2026 et d'envoyer les dossiers conformément aux dispositions légales en vigueur).

Prorectorat Relații Internaționale

Piața Eftimie Murgu nr. 2
300041 Timișoara
Tel: +40 256 220482/+40 256 434418;
Fax: +40 256 220482
Email: international@umft.ro

www.umft.ro